

# Compte rendu du conseil d'école du Muguet du 23 mars 2010

Etaient présents :

Mmes Bourgis, Guy, Lefoulon, Piot, et M. Dupré— enseignants

Mme Goacolou, psychologue scolaire, membre du RASED

Mmes Baudienville, Foubert, Gros, Levassor ; MM. Mesnil, Rybak — représentants de fédérations de parents d'élèves

Mme Brossollet — conseillère municipale, chargée de l'équipement scolaire

La séance est ouverte à 19h10

## 1. Présentation du RASED

Le RASED de Chaville comporte actuellement deux personnes : Mme Goacolou, psychologue scolaire et Mme Terrasson faisant fonction de Maître E (aide aux apprentissages). Le poste de Maître G (rééducation comportementale) n'est pas pourvu cette année.

Mme Goacolou intervient le vendredi matin dans notre école. Elle peut observer les élèves dans les classes à la demande d'un enseignant, mais si elle désire s'entretenir avec lui individuellement, elle demande l'autorisation aux parents qu'elle rencontre généralement à la suite de cet entretien. Les psychologues scolaires n'assurant pas de suivi des élèves, différentes pistes peuvent s'ouvrir à la suite de l'entretien comme une orientation vers le CMP. Pour les parents qui souhaiteraient la joindre, madame Goacolou assure généralement une permanence téléphonique le jeudi matin au 01 47 50 16 59.

Le maître E intervient actuellement 2 fois par semaine auprès d'élèves de Grande Section dans le domaine du graphisme, de la concentration et du langage.

## 2. Suivi des élèves porteurs de handicap sur l'école

L'association « Les premières classes » qui accompagne actuellement l'un de nos élèves vient d'ouvrir une SESSAD (Service de Soins Spécialisés à Domicile) ce qui lui permet maintenant d'intégrer le domaine public. Cela ne change rien à l'organisation mise en place auprès de cet élève cette année.

Pour notre second élève, une EVSI – recrutée par l'Inspection Académique – a enfin été nommée au mois de février et l'accompagne actuellement les lundis, mardis et vendredis matin, en complément du suivi d'un autre élève sur une autre école. Une EVS – recrutée par l'Inspection départementale – spécialisée dans l'accueil des élèves handicapés l'accompagne le jeudi matin. La quotité d'heures octroyée par la MDPH pour cet élève est donc maintenant correctement assurée.

## 3. Projet d'école

Cette année, notre projet d'école devait être réactualisé, mais, M. l'Inspecteur a souhaité que l'ensemble des écoles de la circonscription élabore un nouveau projet selon un calendrier précis. Nous en sommes actuellement à la phase « Etats des lieux ». Ce projet sera présenté aux parents d'élèves et voté lors du premier conseil d'école de l'année 2010-2011. Les parents sont consultés sur les relations école-famille et notamment l'organisation de la réunion de rentrée. Proposition est faite de l'organiser en 2 temps : réunion plénière, puis réunion dans les classes, les parents d'élèves coutumiers de l'école pouvant alors choisir d'assister aux deux ou seulement à la deuxième partie en fonction de leurs besoins. Une réunion spécifique destinée aux parents des futurs élèves de PS est envisagée pour le mardi 29 juin à 20h00 avec l'éventuelle projection d'un film relatant une journée type à l'école maternelle (en petite section).

## 4. PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité vise à se protéger d'un éventuel risque extérieur survenu soudainement et impliquant un confinement à l'inverse de l'alerte incendie qui appelle à une évacuation rapide. Nous finissons de réunir tous les documents nécessaires à son élaboration. Nous avons défini les lieux de mise à l'abri et essayons de résoudre conjointement avec la mairie les derniers détails techniques. Un exercice de confinement sera réalisé en fin d'année.

## 5. Avancée des travaux sur l'école

Le mur de séparation entre la salle de motricité et la salle des maîtres a été repeint en blanc. Le changement d'hubrisserie sur cour et la réfection des sanitaires extérieurs seront présentés au prochain budget municipal et, si acceptés, réalisés pendant les grandes vacances.

## 6. Bilan des premières semaines suite à la reconduction du prestataire (SOGERES)

Mme Hugault, référente périscolaire sur l'école, nous informe qu'elle n'a pas noté de différence par rapport à ce qui était précédemment présenté. Mme Gaudry, nouvelle responsable de la SOGERES sur Chaville depuis le début de l'année, réagit toujours rapidement et efficacement en cas de problème.

## **7. Effectif des ATSEM sur l'école et sur la ville.**

Au retour des vacances de Noël, nous avons appris le déplacement de Mme Fraïoli - ancienne ATSEM de la classe 4 - vers un autre emploi municipal puisque son état physique ne lui permettait pas d'accomplir une tâche d'ATSEM. Quelques jours plus tard, une nouvelle ATSEM, Mme Aurélie Pierre-Louis a été embauchée et a pris ses fonctions dans la classe 4 de Mme Nguyen. Au même moment, début janvier, Mme Cascade a été arrêtée pour des congés courts mais plusieurs fois renouvelés. En ce moment, l'école des Pâquerettes et l'école des Myosotis nous détachent chacune une ATSEM un jour par semaine : le mardi et le jeudi. Deux jours par semaine, il n'y a que 5 ATSEM sur 6. Une nouvelle fois, l'équipe pédagogique souligne la forte implication de l'équipe d'ATSEM de l'école qui assure son rôle auprès des élèves et le nettoyage efficace des locaux.

Mme Brossollet nous indique qu'une personne surnuméraire est actuellement en remplacement sur une autre école. En attendant que Mme Cascade soit placée en congé longue maladie, la municipalité réfléchit à une solution pour notre école.

## **8. Questions diverses.**

Les parents d'élèves s'inquiètent du lien pédagogique entre les différents remplaçants de la classe 4 et s'interrogent sur le suivi du travail. M. Dupré rappelle que depuis le début de l'année, chaque congé a été remplacé par un enseignant titulaire, disposant des mêmes diplômes que l'ensemble des membres de l'équipe. Le lien pédagogique s'effectue par l'intermédiaire d'un document officiel – le cahier journal – sur lequel l'enseignant inscrit les activités menées chaque jour. D'autre part, Mme Nguyen se tient à la disposition des remplaçants qui le souhaitent pour toute information concernant les élèves ou la conduite de la classe. Dans les notes d'information en direction des familles, outre le nom de famille de l'enseignant remplaçant, M. Dupré précisera dorénavant leur prénom afin que parents et enfants puissent en être informés.

Tous nos remerciements à Mme Bourgis pour la prise de notes et la rédaction du présent document.

Le directeur